

La qualité résidentielle, les espaces ouverts et les dynamiques du projet territorial

The Territorial Project's Residential Quality, Open Spaces and Dynamics

B. Declève¹

L'édition 2008 de la chaire CPDT avait pour fil conducteur la problématique des espaces ouverts et de leur rôle dans les processus de recomposition territoriale générés par la métropolisation. Le séminaire « Qualité résidentielle, espaces ouverts et dynamiques de projet territorial », organisé à Louvain-la-Neuve le 19 mars 2008 et dont ce numéro de Territoires Wallons reprend les actes, constituait la première étape d'un cycle de trois séminaires qui devaient explorer cette question à partir de trois points de vue : la qualité du cadre de vie pour le premier, le développement économique pour le deuxième, le patrimoine et le tourisme pour le troisième.

Le séminaire de Louvain a abordé la question des espaces ouverts dans son rapport à ce qui fait la qualité de l'habiter à la ville, dans le péri ou dans l'extra-urbain. Il a aussi permis d'avancer dans une réflexion sur l'évolution des processus de projet territorial liée au retour du

paysage sur les devants de la scène, comme vecteur de bien-être et de qualité environnementale. Après une introduction générale, trois thèmes de discussion sont abordés :

- Espaces ouverts et philosophie de la nature
- Attractivité résidentielle des paysages et espaces verts
- Représentations, médiations et projets de paysage

La question du rapport entre paysages et nature a été introduite par les exposés de Bernard Feltz, philosophe, et de Sandrine Xanthoulis, architecte-urbaniste et doctorante financée par la CPDT. L'intervention très stimulante de Bernard Feltz rappelle la tension permanente entre trois manières de penser de l'évolution des relations homme / nature :

- la conception cartésienne fondée sur la distinction radicale nature/culture et impliquant le sentiment d'externalité et de supériorité de l'homme par rapport à la nature,
- la conception naturaliste, portée par l'écologie scientifique, et fondée au contraire sur le postulat que l'homme fait partie de l'écosystème naturel au même titre que les autres espèces vivantes, et sur la conscience du caractère fini du stock de ressources de cet écosystème.
- Une conception « esthétique » qui fait une synthèse critique entre les deux premières et permet d'aborder la question du projet de paysage de manière plus globale et moins dualiste. Elle se fonde à la fois sur l'idée de respect de la nature, reconnue comme « patrimoine commun de l'humanité », et sur une éthique anthropocentrée. Ainsi, le paysage ne serait plus seulement une vision qui résulte de l'action conjointe de l'homme et du monde vivant, comme le défendent les écologues, ou uniquement



B. Declève. Photo H&D

¹ Architecte, urbaniste, professeur à l'unité d'urbanisme de l'Université catholique de Louvain, Bernard Declève est responsable de la chaire CPDT.

un regard sur le monde qui prend le sens qu'on lui donne, comme l'affirment les historiens de l'art, mais bien les deux.

Bernard Feltz nous invite à ne pas sombrer dans l'excès de la *deep ecology* mais à faire confiance à l'intuition moderne sur la capacité de l'être humain rationnel conscient de son appartenance à la nature et capable de se donner une éthique de s'organiser en société. Comme feuille de route, il livre à notre réflexion le concept, celui de Modernité « critique », reprenant en finale de son exposé une réflexion de Jean Ladrière : « Une connaissance critique doit être en mesure de se juger, de discerner ce qui en elle est pertinent par rapport à l'entreprise même qu'elle constitue, et par le fait même aussi de se prononcer sur la valeur et les limites de validité de ce qu'elle finit par proposer. » (J. Ladrière).

Dans la suite de cette belle leçon philosophique, et presque pour l'illustrer par l'exemple, Sandrine Xanthoulis² retrace l'histoire de l'eau comme facteur d'essor urbain, montrant aux différentes périodes de l'histoire comment l'eau structure l'occupation de l'espace et contribue à l'identité des territoires. Sa démarche est d'une part morphologique, axée sur l'objectif de contribuer à ce qu'elle appelle assez poétiquement une « morphologie aquatique », et d'autre part anthropologique, centrée sur la compréhension des usages et des modes de gestion et sur les productions symboliques et identitaires auxquelles l'eau donne lieu. Cette présentation constitue la base d'une grille d'analyse qui devrait, dans la suite du travail de thèse, s'appliquer à une série de cas wallons.

Le deuxième thème « *Attractivité résidentielle des paysages et espaces verts* » a été introduit par Marie-Laurence De Keersmaecker et nourri par les exposés de Marc Servais³, géographe et doctorant CPDT, et Isabelle Rejinstter, géographe travaillant à l'IWEPS. Les deux exposés étaient centrés sur le même questionnement, à savoir les possibilités d'évaluer l'incidence de la valeur accordée au paysage dans les choix de localisation des ménages sur les marchés fonciers. L'outil proposé de cette évaluation est la méthode des prix hédoniques, qui a précisément pour objet de mesurer la valeur éco-

nomique des préférences manifestées par les ménages en faveur de différents types d'aménités. La recherche doctorale entreprise par Marc Servais vise à mettre cette approche économique en tension avec une approche sociologique (une enquête postale), dans le but de vérifier le degré de correspondances des systèmes de valeurs ressortant de ces deux approches. L'exposé de Isabelle Rejinstter⁴ pose quant à lui davantage la question des outils de représentations utilisés dans les évaluations.

Le troisième thème « *Représentations, médiations et projets de paysages* » contient les exposés de Julie Deneff, Rita Occhiuto et des trois chercheurs italiens de l'équipe du professeur Albert Magnaghi, de l'université de Florence, à laquelle l'unité d'urbanisme de l'UCL est liée par une relation partenariale depuis maintenant plusieurs années : Adalgisa Rubino, Daniele Poli et Davide Fanfani.

L'article de Julie Deneff montre comment la philosophie du développement durable pose la question du rapprochement, dans l'espace et le temps du « projet », entre les sensibilités paysagères et les dynamiques sociales. Elle nous rappelle utilement que le paysage s'ouvre aujourd'hui à une demande sociale et que le projet n'est plus simplement l'affaire des experts, mais aussi des usagers. En prenant l'exemple d'un parc à construire sur une friche ferroviaire en bordure de la première couronne bruxelloise, elle montre la diversité et la difficulté des médiations urbanistiques et des arbitrages nécessaires à l'écriture d'un récit d'avenir partagé.

L'article de Rita Occhiuto s'inscrit dans le prolongement de cette réflexion sur l'évolution des conceptions paysagères liées à la nouvelle culture de la nature et à la recherche de pratiques de développement durables. En posant la question du paysage tactile, elle traite de ce qu'on peut considérer comme la deuxième grande évolution des projets paysagers, à savoir l'élargissement de la perception paysagère à tous les sens, et donc un certain affranchissement par rapport à, la dimension spectaculaire des projets, associée à la souveraineté de la vue.

² L'exposé de Sandrine Xanthoulis sera publié ultérieurement.

³ L'exposé de Marc Servais sera publié ultérieurement.

⁴ Non publié.

La contribution de Adalgisa Rubino, Daniele Poli et Davide Fanfani, qui a clôturé la journée, réintègre ces différentes dimensions du projet et les applique à une recherche en cours sur les outils de développement local autocentré dans les franges agricole et péri-urbaines de la partie centrale de la Toscane occidentale. Elle développe le concept de parc agricole, conçu comme

un outil actif de développement respectueux des paysages ruraux et des « patrimoines identitaires » et des savoirs stratégiques qu'ils recèlent. C'est une manière élégante, efficace et dynamique de montrer comment on peut, dans la pratique, intégrer la modernité critique dans la culture professionnelle de l'urbanisme.